Ville de Lourdes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lourdes, le 25 août 2025

Deviens animateur grâce au BAFA Citoyen : inscriptions jusqu'au 26 septembre

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de Lourdes a mis en place au mois d'avril le dispositif Lourdes - BAFA Citoyen, une initiative permettant aux jeunes de se former à l'animation tout en s'engageant dans des actions citoyennes.

Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr

Un accompagnement financier en échange d'un engagement citoyen

Le BAFA Citoyen a été créé pour répondre à une demande forte des jeunes souhaitant obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), mais freinés par son coût. Pour lever cet obstacle, la Ville propose une aide financière de 300 €, prise en charge directement auprès d'un organisme de formation agréé.

En contrepartie, les bénéficiaires doivent :

- Effectuer 30 heures de bénévolat auprès d'associations lourdaises en lien avec le dispositif Alter'action.
- Réaliser leur stage pratique prioritairement à Lourdes, ou à défaut dans les Hautes-Pyrénées.
- Finaliser leur formation dans un délai de 18 mois, au lieu de trois ans pour une formation BAFA classique.

Qui peut en bénéficier ?

Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, résidant ou scolarisés à Lourdes, et dont le quotient familial est inférieur à 1 200 €. Les candidatures sont à déposer auprès de l'Info Jeunes de Lourdes avant le 26 septembre 2025 inclus. Une commission étudiera les dossiers début octobre.

Comme un BAFA classique, la formation comprend trois phases :

1. Stage théorique : une session de formation générale de 8 jours avec un organisme agréé.
2. Stage pratique : 14 jours en tant que stagiaire au sein d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances.
3. Stage d'approfondissement : une spécialisation pour valider le BAFA.

Dès l'acceptation du dossier, les jeunes peuvent débuter leurs 30 heures citoyennes, avec l'aide de l'Info Jeunes qui les orientera vers des missions adaptées à leurs centres d'intérêt.

>> Dossier d'inscription à télécharger.

Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr